

Travaux de la Chambre

Il y a une autre question que j'aimerais lui poser, à propos des usages. Quand son prédécesseur, l'actuel ministre des Finances, était leader du gouvernement, nous avions l'habitude de lui suggérer pour une période donnée une liste de jours à réserver à l'opposition. Le gouvernement s'en inspirait pour la désignation de ces journées. Bien sûr, il n'avait pas les mains liées, parce qu'il les désignait une à une. Je me demande si cet usage conviendrait au leader actuel de la Chambre, puisqu'il y en a un certain nombre et que le programme législatif est plutôt volumineux.

M. Pinard: Oui, madame le Président, avec plaisir. J'ai suivi cet usage le printemps dernier. Je ne l'ai pas fait l'automne dernier parce que toutes les journées ont été groupées pour la période des subsides. J'ai l'intention de proposer une liste. Cela ne liera pas le gouvernement mais pourrait se révéler utile aux leaders parlementaires des partis. En ce qui concerne la journée d'aujourd'hui, j'ai consulté mes collègues. C'est à leur demande que j'ai choisi la journée d'aujourd'hui plutôt que celle de mardi dernier, qui aurait mieux convenu au gouvernement. Je réponds donc affirmativement et c'est avec plaisir que je lui fournirai une liste.

En ce qui concerne le bill du droit à l'information, le député sait fort bien que la Chambre a un programme très chargé pour les semaines et les mois qui viennent. A plusieurs reprises j'ai demandé s'il y avait accord pour ne réserver qu'une journée à la deuxième lecture du bill. Si j'obtiens cet accord, j'essaierai avec plaisir de trouver une journée qui convienne à tous les partis.

Le leader du parti conservateur à la Chambre a dit qu'il avait une longue liste d'orateurs et qu'il faudrait peut-être deux jours au minimum. Avec la quantité de bills budgétaires et de bills fiscaux qui sont assortis de délais fixes, il est à peu près impossible pour le moment de réserver deux jours. En outre, il y a la question constitutionnelle et les mesures énergétiques à examiner, comme le député ne l'ignore pas.

Si l'opposition désire que ce bill soit très minutieusement examiné par le comité permanent, j'étudierai avec elle la possibilité de réserver pour le très proche avenir une période de temps ne dépassant pas une journée. J'espère que les conservateurs seront d'accord pour un débat d'au plus une journée, compte tenu de la très lourde charge de travail que nous avons et dont nous devons nous acquitter.

M. Baker (Nepean-Carleton): Il est malheureux que la discussion sur le bill du droit à l'information n'ait porté que sur le nombre de jours. Le gouvernement envisagerait-il en principe d'avoir une longue journée consacrée au bill du droit à l'information? Nous pourrions en discuter ensuite? Est-ce que cela entrerait dans les vues du gouvernement? Entrerait-il également dans ses vues qu'une longue journée soit réservée à cette question la semaine prochaine?

● (1510)

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, il me fera plaisir de considérer cette suggestion positive. Il semble maintenant que le parti progressiste conservateur soit disposé à réduire le délai à une longue journée. De nombreuses pressions me sont faites également par le secrétaire d'État (M. Fox). Je vais donc, avec plaisir, prendre sa suggestion en considération et, au besoin,

discuter avec lui, à l'occasion, d'une très prochaine rencontre entre les leaders parlementaires.

[Traduction]

M. Knowles: Madame le Président, nous sommes disposés à discuter de la tenue d'un court débat sur le bill relatif au libre accès à l'information, ce qui permettrait d'expédier rapidement le débat de deuxième lecture et de renvoyer le bill au comité permanent approprié sans délai.

Quant au bill sur le Tarif des douanes, je suis heureux de confirmer l'accord que nous avons conclu en décembre et d'annoncer que lors du débat de deuxième lecture demain, un seul orateur prendra la parole pour chaque parti et que le bill sera ensuite renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

En outre, le ministre nous a proposé de renvoyer le bill C-54, relatif à l'impôt sur le revenu, au comité plénier aussitôt que possible. Nous sommes d'accord, pourvu, évidemment, que les députés puissent toujours intervenir de façon générale au sujet de l'article 1, sous la seule réserve que chaque intervention durera vingt minutes au lieu de quarante.

J'espère que le ministre prêtera une oreille attentive aux réponses très amicales que je reçois du ministre suppléant des Affaires des anciens combattants, et que si ce dernier annonce au leader du gouvernement à la Chambre qu'il a une mesure législative prête à être étudiée, j'espère qu'il trouvera moyen de la présenter incontestablement.

J'aimerais également demander au leader du gouvernement à la Chambre des nouvelles du bill C-42, visant à transformer le ministère des Postes en société de la Couronne. Il avait exercé de fortes pressions sur nous à propos de ce bill en octobre et en novembre derniers. Le bill figure de nouveau au *Feuilleton*. Ne pourrait-on le mettre en délibération prochainement?

J'ai une autre question à poser. Alors qu'il répondait en fin de soirée l'autre jour au député d'Edmonton-Sud qui lui avait demandé notamment si nous ne pourrions pas consacrer un débat complet à la question des relations Nord-Sud, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a proposé que nous nous entendions peut-être pour que chacun des partis de l'opposition renonce à une des journées qui lui sont réservées, et le gouvernement pourrait en faire autant pour que nous puissions avoir un débat complet sur cette question et peut-être d'autres. Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre serait prêt à discuter de la possibilité de tenir un tel débat complet sur ces questions importantes.

M. Pinard: Madame le Président, j'ai une réponse à donner à chacune de ces trois questions. Tout d'abord, concernant les anciens combattants, je me ferai un plaisir de m'entretenir avec le ministre suppléant et j'espère être en mesure sous peu de donner une réponse satisfaisante.

Deuxièmement, concernant les Postes, j'ai entamé des discussions avec le ministre des Postes et je pense que nous allons pouvoir déterminer s'il y aura lieu d'adopter des amendements à l'étape du rapport. Dès que cette question sera tirée au clair, j'espère que nous trouverons suffisamment de temps pour étudier le rapport et procéder à la troisième lecture de ce bill très urgent, dans les meilleurs délais.